

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 15 mai 2020 à 8 h 20, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Steeve Verret

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2020-0834 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la création d'un excédent de fonctionnement affecté d'agglomération pour l'acquisition de terrains à des fins de logement social et appropriation d'un montant à même cet excédent affecté - FN2020-023 (CT-FN2020-023) — (Ra-2198)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la création d'un excédent de fonctionnement affecté d'agglomération pour l'acquisition de terrains à des fins de logement social et le virement d'un montant de 15 000 000 \$ à cet excédent provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté d'agglomération au 31 décembre 2019;
- 2° la création de la fiche PIQ 2038030–A *Acquisition de terrains – projets de logement social*, pour hausser le niveau de réalisation du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'un montant de 15 000 000 \$, réparti comme suit :

- 3 000 000 \$ pour l'année 2020;
  - 6 000 000 \$ pour l'année 2021;
  - 6 000 000 \$ pour l'année 2022;
- 3° l'appropriation d'un montant de 15 000 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté pour l'acquisition de terrains à des fins de logement social afin de constituer une réserve foncière pour l'acquisition de terrains à ces fins.
- 

**CE-2020-0835** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le versement d'un montant de 11 000 000 \$ au Fonds de développement du logement social de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1343 - **PA2020-034** (Ra-2198)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la modification de la fiche PIQ 2038012–A pour hausser le niveau de réalisation d'un montant de 1 500 000 \$ du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, réparti comme suit :
- 500 000 \$ pour l'année 2020;
  - 1 000 000 \$ pour l'année 2021;
- 2° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le versement d'un montant de 11 000 000 \$ au Fonds de développement du logement social de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1343;
- 3° l'appropriation d'un montant de 1 100 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue au Règlement R.A.V.Q. 1343. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2020-0836** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la confirmation du titre et du niveau d'emploi pour le poste créé de directeur adjoint à l'*Office du tourisme de Québec* et promotion de madame Alexandra Harvey–Devault (ID. 012698) - **RH2020-365** (CT-RH2020-365) — (Ra-2198)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la confirmation du titre et du niveau d'emploi pour le poste créé de directeur adjoint (poste no 45814) à l'*Office du tourisme de Québec*, à la classe 3 de

l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*;

- 2° la promotion de madame Alexandra Harvey–Devault (ID. 012698), employée permanente, à l'emploi de directrice adjointe, classe 3 (poste no 45814), à l'*Office du tourisme de Québec*, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2020-0837 Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le Programme Rénovation Québec - FN2020-022 (CT-FN2020-022) — (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le virement d'un montant de 6 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le *Programme Rénovation Québec* provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de proximité au 31 décembre 2019, sous réserve du financement du programme par le gouvernement du Québec pour l'année financière 2020-2021.

---

**CE-2020-0838 Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour la reprise et l'acquisition de terrains à des fins industrielles, municipales et autres - FN2020-024 (CT-FN2020-024) — (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le virement d'un montant de 15 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour la reprise et l'acquisition de terrains à des fins industrielles, municipales et autres, provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de proximité au 31 décembre 2019.

---

**CE-2020-0839 Subventions à six organismes dans le cadre de la réalisation de camps de jour adaptés - LS2020-076 (CT-2476512) — (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le versement de subventions totalisant 330 000 \$ aux organismes suivants :
- *Adaptavie inc.* : 49 000 \$;
  - *Laura Lémerville* : 69 000 \$ (5 à 12 ans) + 33 300 \$ (13 à 21 ans) = 102 300 \$;
  - *Les Jeunes Handicapés de Charlesbourg* : 9 350 \$;
  - *La Maison des Petites Lucioles* : 28 000 \$;

- *Autisme Québec* : 87 000 \$;
  - *Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.* : 54 350 \$;
- 2° la directrice de la Division de la culture et des loisirs à signer la lettre d'entente jointe au sommaire décisionnel avec ces organismes, pour rappeler les modalités financières et les engagements de l'organisme prévus.
- 

**CE-2020-0840** *Adoption du Règlement sur des travaux de planification et de mise en oeuvre de la Vision de l'habitation de la ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2856 - PA2020-022 (Ra-2198)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de planification et de mise en oeuvre de la Vision de l'habitation de la ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2856*;
- 2° d'approprier un montant de 300 000 \$ au fonds général de la ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2856. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2020-0841** *Nomination de madame Cindy Rousseau (ID. 070415) à l'emploi d'assistante-greffière d'arrondissement à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire - RH2020-377 (CT-RH2020-377) — (Ra-2198)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer madame Cindy Rousseau (ID. 070415), employée permanente, à l'emploi d'assistante-greffière d'arrondissement (P589), classe 2 (poste no 34257), à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2020-0842** *Adjudication d'un contrat de services professionnels – Réfection de chambres de vannes et réaménagement de réseaux d'eau potable (PSP190245) (Appel d'offres public 73353) - AP2020-153 (CT-2480671) — (Ra-2198)*

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Tetra Tech QI inc.*, le contrat de services professionnels – Réfection de chambres de vannes et réaménagement de réseaux d'eau potable (PSP190245), pour une somme de 832 500,81 \$ (plus TPS et

TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73353 et à sa soumission du 15 avril 2020;

- 2° autorise *Tetra Tech QI inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2020-0843 Adjudication d'un contrat pour l'installation de vannes d'eau potable (PSP190241) – Arrondissements de Charlesbourg, de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 73079) - AP2020-280 (CT-2480661) — (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Gilles Audet Excavation inc.*, le contrat pour l'installation de vannes d'eau potable (PSP190241) – Arrondissements de Charlesbourg, de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de La Cité–Limoilou, pour une somme de 2 014 959 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73079 et aux prix unitaires de sa soumission du 22 avril 2020.

---

**CE-2020-0844 Adjudication d'un contrat pour le gestionnaire artériel et reconstruction de trottoirs 2020 (PSU200076) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 73300) - AP2020-283 (CT-2480665) — (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *B.M.Q. inc.*, le contrat pour le gestionnaire artériel et reconstruction de trottoirs 2020 (PSU200076) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 1 992 535 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73300 et aux prix unitaires de sa soumission du 24 avril 2020.

---

**CE-2020-0845 Confirmation du titre et du niveau d'emploi pour le poste créé de directeur de la Division du développement des affaires et des partenariats internationaux à l'Office du tourisme de Québec et nomination de monsieur Simon Marinier (ID. 168069) - RH2020-389 (CT-RH2020-389) — (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° confirme le niveau d'emploi de directeur de la Division du développement des affaires et des partenariats internationaux pour le poste créé

(poste no 45818) à l'*Office du tourisme de Québec*, à la classe 2 de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*;

- 2° nomme monsieur Simon Marinier (ID. 168069), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de la Division du développement des affaires et des partenariats internationaux (D571), classe 2 (poste no 45818), à l'*Office du tourisme de Québec*, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0846** **Prise d'acte et autorisation de diffusion d'un rapport d'évaluation patrimoniale et demande de préparation d'un projet de modification au Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, R.V.Q. 1324, relative à l'assujettissement de certains bâtiments à valeur patrimoniale ainsi que les lots sur lesquels ces bâtiments sont construits - CU2020-035 (Ra-2198)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° prenne acte du rapport d'évaluation patrimoniale et en autorise sa diffusion, soit :
- Mise à jour, par *Patri-Arch*, des textes historiques et de valeur patrimoniale de 41 propriétés situées à Québec;
- 2° demande à la *Commission d'urbanisme et de conservation de Québec*, en collaboration avec le Service des affaires juridiques, de préparer un projet de modification au *Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec*, R.V.Q. 1324, relative à l'assujettissement de certains bâtiments à valeur patrimoniale ainsi que les lots sur lesquels ces bâtiments sont construits.

---

La séance est levée à 8 h 30

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir